



### **A.3. Éducation et formation à la non-violence**

**Le WPP utilise les critères suivants pour sélectionner les formations qu'il soutiendra :**

- 1.** L'objectif des formations du MIR WPP est d'optimiser les capacités des femmes à la non-violence et de mettre en place des groupes de femmes viables à long terme. La notion de genre doit faire partie intégrante de la formation.
- 2.** Priorité sera accordée aux propositions émanant de groupes de femmes ayant un intérêt ou un objectif affirmés vis-à-vis d'un changement actif non-violent de la société, par opposition à de simples actions de bienfaisance.
- 3.** Priorité sera donnée aux antennes, groupes ou membres affiliés du MIR ; aux groupes avec lesquels le WPP a déjà travaillé en partenariat ; à des groupes dans des zones de conflit ou dans des régions où un conflit armé est anticipé à brève échéance. Ces groupes devraient être authentiquement intéressés à s'engager dans une relation de travail à long terme avec le WPP.
- 4.** Le WPP souhaite travailler, dans la plupart des cas, avec des groupes de femmes indépendants qui ne sont pas alignés sur un quelconque parti politique.
- 5.** Priorité sera donnée aux groupes de femmes issues de communautés multiculturelles (par exemple des femmes migrantes et non migrantes) et/ou multiconfessionnelles.
- 6.** Le groupe doit être préparé à contribuer, dans la mesure de ses moyens, à l'organisation de la formation (financement, main-d'œuvre, matériel et/ou lieu de l'atelier).
- 7.** Le groupe doit accepter de participer entièrement à toutes les évaluations de la formation. Le processus d'évaluation doit être uniforme pour toutes les formations à la non-violence.
- 8.** Priorité sera donnée aux formations de groupes composés uniquement de femmes. Les formations de groupes mixtes (à savoir des groupes comprenant à la fois des femmes et des hommes) ne seront prises en considération que sous les conditions suivantes :
  - a.** Les femmes contrôlent les objectifs et les ressources du groupe et la direction du groupe sera assumée uniquement ou à une écrasante majorité par des femmes.

- b.** Le groupe est au minimum composé aux trois-quarts de femmes et/ou de jeunes filles.
- c.** Les principaux objectifs du groupe sont d'aider les femmes et/ou filles à tirer au mieux parti de leurs capacités.
- d.** La direction du groupe exige que certains hommes, préalablement sélectionnés, participent à la formation.
- e.** Les trois-quarts au moins des participants à la formation doivent être des femmes.

**9.** Tout doit être entrepris pour faire en sorte que les formateurs soient des femmes.

**10.** En ce qui concerne les formateurs et les facilitateurs, priorité sera donnée aux formateurs et facilitateurs locaux ou régionaux. L'établissement d'un réseau de formateurs locaux et de main-d'œuvre féminine, relié aux réseaux régionaux, est d'importance.

**11.** Dans la mesure du possible, les formations devraient encourager l'échange d'informations entre les groupes dans tout le pays et dans le monde entier, afin de soutenir les initiatives de paix des femmes.

**12.** Le suivi des formations à la non-violence du WPP comprendra le développement de contacts menant à l'accroissement des ressources et de formations de formatrices dans la région

